



Vue sur le quartier de l'église de Nassandres.

Éditorial du Maire

Madame, Monsieur,

À l'aube de sa 9^e année, la commune nouvelle de Nassandres sur Risle affirme pleinement son identité au sein du territoire de la Communauté de Communes de Bernay Terres de Normandie ainsi qu'auprès des services de L'État et du Département de l'Eure. Grâce à la fusion, l'extension du groupe scolaire et du centre de loisirs, la construction du restaurant, entre autres, constituent un atout d'attractivité pour les familles et la réussite des enfants. Regroupés depuis 6 années à la mairie de la commune siège, qu'ils soient administratifs, à caractère social ou de tout autre nature, les services aux habitants fonctionnent tous les jours, le matin au téléphone et l'après-midi à l'accueil, de 13h30 à 17h30.

Considérant que nous nous œuvrons pour un avenir solide et harmonieux, en créant une commune unifiée, porteuse d'un futur simplifié et prometteur, le Conseil Municipal a décidé de supprimer les communes déléguées avant le 1^{er} janvier 2026, échéance fixée pour le 1^{er} jour de l'année du prochain mandat.

Cette décision entraînera la suppression du mandat des maires délégués et la suppression du statut des mairies déléguées. Elles deviendront des locaux annexes utilisés pour la célébration des mariages, la tenue des bureaux de vote et des lieux de réunions.

Avec le temps, pour évoquer leur passé et celui de la commune, les habitants de Nassandres sur Risle ne manqueront pas de faire référence aux quatre villages historiques.

Dans la limite des huit pages de ce bulletin, nous nous efforçons de diversifier les thèmes et les sujets qui nous semblent judicieux de vous présenter et de vous décrire.

En complément, nous joignons des feuillets d'information sur trois sujets : « **pour vous sentir protégé(e) et être aidé(e)** » « **le restaurant ouvre ses portes** » « **la perte d'autonomie et la couverture dépendance** ».

Nous vous souhaitons bonne lecture.

Bien cordialement,
André ANTHIERENS

Mairie de NASSANDRES SUR RISLE, 33 rue Joliot Curie - Nassandres - 27550 Nassandres sur Risle

Formulaire de contact sur le site internet de la commune.

Contact : 02 32 45 02 96 - **Site** : www.nassandres-sur-risle.fr

Commission communication : **Président** : André ANTHIERENS. **Vice-présidente** : Sophie PHILIPPOT, rédactrice.

Membres : Didier DESCHAMPS, Françoise LEDUC, Jean-Marie COGET, Dominique GRISIER, Laurent LEFEBVRE.

Participants : Alain LEBOURGEOIS, Claude WEBER, Marc BARON et le service administratif.

Nous remercions nos entreprises, commerçants et artisans qui nous ont permis d'éditer ce bulletin, par l'insertion de leurs encarts publicitaires à EDIT INFO Évreux.

Compte administratif 2024

TOTAL CLÔTURE
**RESTES À RÉALISER
EN RECETTES
D'INVESTISSEMENT**

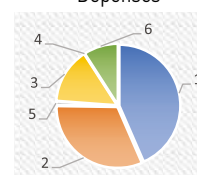
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	2 060 591,23 €	Recettes	3 773 338,32 €	1 712 747,09 €	
INVESTISSEMENT					
Dépenses	781 203,77 €	Recettes	502 171,90 €	- 279 031,87 €	- 52 648,92 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE				1 433 715,22 €	1 486 364,14 €

Budget primitif 2025

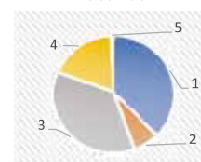
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
1-Charges à caractère général Entretien bâtiments, énergie...	1 712 107,87 €	1-Résultat 2024 fonctionnement reporté	1 486 364,14 €
2-Charges de personnel Salaires et charges sociales...	1 252 036,00 €	2-Produit de services Domaine et vente diverses	271 176,00 €
3-Virement à la section d'investissement	579 484,84 €	3-Impôts et taxes Fiscalité locale	820 205,48 € 598 020,00 €
4-Atténuations de produits	200 €	4-Dotations état	731 146,00 €
5-Opération d'ordre de transfert de compte	37 733,34 €	5-Autre produits gestion Produits spécifiques, reprises...	31 000 € 581,17 €
6-Autre charge de gestion courante ; - charges financières ; - charges spécifiques	348 759,20 € 6 578,54 € 3 000,00 €	Atténuations de charges	1 407,00 €
TOTAL	3 939 899,79 €		3 939 899,79 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses



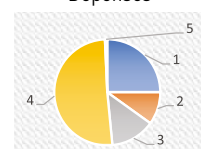
Recettes



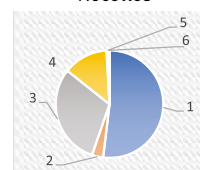
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
1-Solde investissement 2024 reporté (déficit)	279 031,87 €	1-Virement de la section fonctionnement	579 484,84 €
2-Emprunts et dettes assimilé, taxes	110 607,78 €	2-Opération d'ordre transfert entre sections	37 733,34 €
3-Subventions d'équipement versées	151 182,00 €	3-Dotations et fonds divers	339 139,95 €
4-Immobilisations corporelles (voirie, bâtiment, équipements) Immobilisations incorporelles	556 000,00 €	4-Subventions d'investissement	150 098,00 €
	11 424,48 €	5-Opérations patrimoniales	7 891,66 €
5-Opérations patrimoniales	7 891,66 €	6-produits de cessions Autres immobilisations financières	50,00 € 1 740,00 €
TOTAL	1 116 137,79 €		1 116 137,79 €

INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



EMPLACEMENT PUB

EMPLACEMENT PUB

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

De nombreuses personnes ont assisté à la cérémonie des vœux de la municipalité présentés par Monsieur le Maire, André Anthierens en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Philippe Fournier-Montgieux, de Monsieur le Président de l'Intercom, Nicolas Gravelle, de Madame la vice-présidente du Département, Myriam Duteil, de Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale, du représentant de la gendarmerie, des élus des communes voisines, des membres du Conseil Municipal et du CCAS. Après une pensée de solidarité aux personnes vulnérables et fragiles, Monsieur le Maire a présenté des actions et des projets qui seront menés par la commune, en partie pris en charge par l'Intercom et le Département.

Les thèmes évoqués ci-après sont développés dans ce bulletin : le service de la restauration scolaire, les travaux de rénovation du réseau d'assainissement, la défense incendie, l'installation de caméras de vidéoprotection et un projet de lotissement de 10 pavillons dans le prolongement de la rue du moulin Saint Denis.

Puis le maire a remercié tous les acteurs (les associations, les membres du CCAS, le corps professoral



et le personnel communal) dans l'animation de la commune qui occupent une place primordiale dans le vivre ensemble.

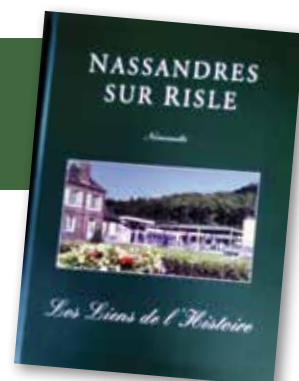
Pour clôturer la cérémonie, Monsieur le sous-préfet de Bernay, Philippe Fournier-Montgieux nous a fait l'honneur de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à 5 élus pour leurs nombreuses années de services rendus à leur commune ; *en photos de gauche à droite* : 48 ans pour Monsieur André Anthierens et Monsieur Jean-Pierre Delaporte ; 43 ans pour Madame Françoise Valla Leduc ; 42 ans pour Monsieur Claude Weber et Monsieur Marc Baron. Bravo ! Félicitations et merci à nos élus médaillés !

LES LIENS DE L'HISTOIRE DE NASSANDRES SUR RISLE



Sur invitation, le 26 avril, la cérémonie de présentation et de dédicaces du livre de Nassandres sur Risle (et ses communes déléguées) a attiré un public nombreux. Le maire, André Anthierens, a ouvert la cérémonie en accueillant Monsieur Pierre Molkhou, historien des communes qui a présenté et expliqué le contenu du livre historique devant un public attentif. Pendant la dédicace du livre, le pot de l'amitié a été offert par la municipalité.

Ce livre richement illustré raconte les histoires sur les paroisses et les seigneuries, de la république, de la vie économique des commerces et des entreprises ainsi que la vie des habitants. Des récits captivants, des anecdotes, parcourent ce livre passionnant sur le territoire, les villages et les hommes ; un précieux patrimoine culturel de notre commune !



L'ouvrage est vendu à l'accueil de la mairie au prix de 10 euros au profit du patrimoine communal.

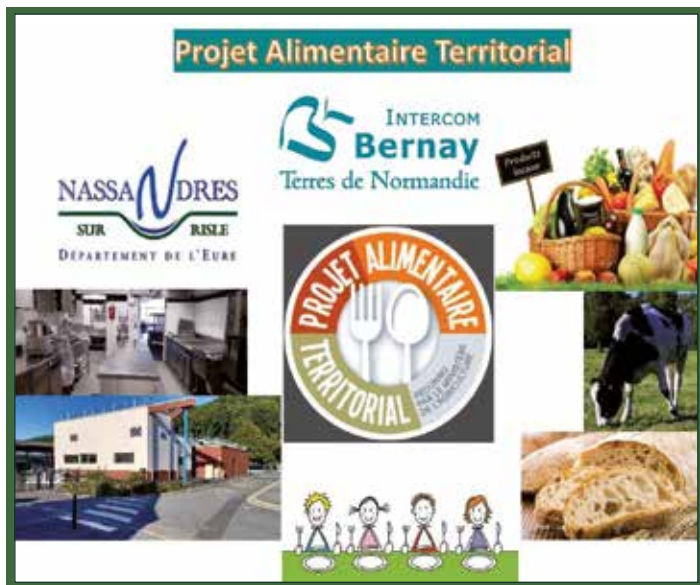
EMPLACEMENT PUB

EMPLACEMENT PUB

LES PROJETS ET LES TRAVAUX

Restauration scolaire : Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Pour la santé des enfants, bien manger !



Alors que la commune dispose d'un laboratoire et d'une salle de restaurant avec des équipements de haut niveau, d'un chef cuisinier depuis le 1^{er} septembre 2024, elle s'est engagée dans le Projet Alimentaire Territorial mis en place par l'Intercom Bernay Terres de Normandie dans deux actions :

- Préparer des repas destinés à des services communaux et intercommunaux.
- Participer, en fonction des moyens matériels et humains, dont la commune dispose, au dispositif « Cantines d'Excellence » qui vise une restauration issue de l'agriculture biologique et locale labellisée.

Après deux diagnostics basés d'une part, sur la qualité et les spécificités des équipements disponibles et d'autre part, sur les moyens humains et l'organisation actuellement en place, un jury se réunira dans le courant du mois de juin et nous fera connaître sa décision à propos des deux actions inscrites au PAT.

Travaux sur les canalisations vieillissantes du réseau d'assainissement



Le réseau de l'assainissement collectif de la rue Saint Denis jusqu'à la rue du Stade, soit environ 1400 m, présente une usure très importante et des fuites susceptibles de polluer la nappe phréatique. Des travaux de changement des canalisations et les raccordements des abonnés au

réseau seront engagés par les services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et vont débuter vers la mi-juin pour une durée de 6 mois environ. Des aménagements seront mis en place pour sécuriser les voies de circulation et les cheminements piétons. Des déviations seront installées; des points de ramassages scolaires et d'ordures ménagères seront mis en place selon l'évolution du chantier.

La commune met tout en œuvre pour limiter les désagréments de circulation des usagers.

Défense incendie

Huit nouvelles installations permettent d'atteindre une couverture d'environ 94% du territoire de la commune.

- Une citerne de 30 m³ rue des Communes à Fontaine la Sorêt.
- Une bouche à incendie, sur l'accotement droit de la RD 613, direction Lisieux, face aux entreprises.
- Un poteau incendie sur la place donnant accès au parc du château de Fontaine la Sorêt
- Une citerne de 60 m³ Impasse des Frênes à Nassandres.
- Une citerne de 60 m³ RD 613 à proximité du restaurant, à Nassandres.
- Un poteau d'incendie, route du Neubourg à Nassandres
- Un poteau d'incendie, rue de la Briqueterie à Nassandres.
- Un poteau d'incendie, à l'intersection de la rue Saint Denis et de la rue du Pré Joli à Nassandres.

EMPLACEMENT PUB

EMPLACEMENT PUB

LES PROJETS ET LES TRAVAUX

Vidéoprotection communale

Force est de constater que les atteintes aux biens et aux personnes prennent des proportions qui installent un sentiment d'insécurité pour la population. Sur les conseils de la Gendarmerie, voici trois ans, nous avons installé trois caméras de Perriers la Campagne. Nassandres sur Risle est située à proximité d'axes routiers à grande circulation « relativement » fréquentés par des auteurs d'actes de malveillance et est reliée aux communes de Beaumont le Roger et de Brionne, elles-mêmes en cours d'équipement de la vidéoprotection. Pour plus d'efficacité et de cohérence dans la vallée de la Risle, le Conseil Municipal a donc décidé d'installer le dispositif de vidéoprotection sur tout le territoire communal. Ainsi, lors de délits commis dans les secteurs protégés, les services de la Gendarmerie parviennent à arrêter les auteurs plus facilement. Pour information, le Département de l'Eure a installé des caméras au carrefour de Malbrouck.

Création de logements

Après de nombreuses années d'arrêt, la réalisation du lotissement dans le prolongement de la rue du Moulin Saint Denis va être poursuivie dès l'automne 2025. Portée par la Société Immobilière du Logement de l'Eure (SILOGE), la construction concernera 10 pavillons de type T3.



Photo Google Earth



La forêt de Bigards

Après l'abattage, en décembre dernier des pins Douglas, vieux et malades, sur cette allée remarquable, la Coopérative Forestière Alliance a procédé, au mois d'avril, à la plantation d'une centaine de cèdres de l'Atlas. Cette essence s'adapte aux conséquences du changement climatique

dans l'hémisphère Nord et a une croissance rapide les 20 premières années et peut vivre 500 ans.

Les équipements du parcours de santé seront remplacés progressivement pour répondre aux normes de sécurité et assurer le plaisir et la santé des usagers. Notre forêt est un lieu de loisirs dans un espace naturel, elle participe à la préservation de la biodiversité et joue un rôle important dans la limitation des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Préservez-la !

Terrain synthétique du stade Marcel Jacquin

Le Football-Club Serquigny-Nassandres accueille 420 licenciés. Pour l'organisation des séances d'entraînement et le déroulement des matchs les week-ends, le club dispose de quatre terrains, 2 à Serquigny et 2 à Nassandres sur Risle qui sont très sollicités et parfois impraticables pendant les périodes de fortes pluies. Afin de les préserver pour l'accueil de la Risle Cup, qui a lieu chaque année au début du mois de mai, l'accès aux deux terrains du stade Marcel Jacquin est fermé pendant 6 à 8 semaines. La réalisation du terrain synthétique (40 m sur 20 m) permet d'assurer des entraînements pour les équipes de jeunes.



EMPLACEMENT PUB

EMPLACEMENT PUB

L'ENFANCE À L'ÉCOLE

Les accompagnantes des enfants au quotidien.

(Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles- ATSEM)



Elles veillent à la sécurité des enfants depuis l'accueil, les récréations, la cantine, la sieste et participent à la préparation et à l'animation des activités. Elles assurent l'hygiène et la propreté des locaux.

À l'école maternelle du groupe scolaire Yann Arthus Bertrand, Marina, Patricia et Agnès (photo: de gauche à droite), se dévouent avec passion auprès des enfants en apportant de la bienveillance pour leur bien-être, avec la complicité des enseignantes qu'elles assistent. Les échanges « ATSEM-Enseignantes » sont très importants car ils établissent une relation de confiance mutuelle et renforcent une communication avec les parents.

Leur mission favorise les premiers apprentissages et l'accès à l'autonomie des enfants.

LES ATELIERS DESMONTS A L'HONNEUR



Le 15 avril, Monsieur le Président de la République a décoré 101 bâtisseurs de la reconstruction de Notre-Dame de Paris de la médaille de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, dont les charpentiers des Ateliers Desmonts.

Ces distinctions sont le fruit du travail d'une équipe soutenue par tout un territoire qui s'y est associé à divers moments lors de cette reconstruction à l'identique de la charpente de la nef de Notre-Dame de Paris dans l'entreprise familiale de Nassandres sur Risle.

Photo: de droite à gauche:

- Monsieur Loïc Desmonts décoré de la médaille de l'ordre national du mérite.
- Monsieur Remy Desmonts décoré de la médaille de la légion d'honneur.
- Madame Lou Karoui décorée de la médaille de l'ordre national du mérite.
- Madame Desmonts.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS POUR LE BIEN ÊTRE ANIMAL



Photo Eveit

Afin de limiter la prolifération des chats errants qui prenait des proportions inquiétantes, pour la 3^e année, la commune œuvre pour la stérilisation des chats errants. Sonia et Dominique, référents de la campagne de capture, accueillent les signalements des chats errants par des administrés.

Ces chats, à raison de 10 par an, sont capturés, stérilisés et identifiés sous le nom de l'Association « 30 millions d'amis » avec laquelle la commune a signé une convention. Depuis 2023, l'association « Chat'bandonne pas 27 », récemment

aidée par les « Protégés d'Artémis », recueillent les chatons proposés à l'adoption.

Les chats errants deviennent ainsi des chats libres remis sur le lieu de leur capture. Depuis 3 ans près de 30 chats identifiés vivent sur notre territoire. Les propriétaires de chat sont invités à les faire identifier et à les faire stériliser; une chatte non stérilisée engendre 20 000 chats en 4 ans!

À gauche : Sonia Cloet-Guedon, secrétaire, Dominique Grisier, conseiller municipal.

À droite: Caline, capturée en 2023, identifiée et stérilisée, est devenue libre comme ses 29 congénères !



EMPLACEMENT PUB

EMPLACEMENT PUB

ACTUALITÉ SPORTIVE

La Risle Cup 2025

Pour les 10 ans et la 9^e édition de la Risle Cup, cette manifestation de grande ampleur a réuni 32 équipes, soit 380 enfants de 10 à 11 ans de clubs français et internationaux.

L'organisateur de la Risle Cup, Monsieur Thomas Moutardier a invité lors de la cérémonie d'accueil, Monsieur le sous-préfet, Philippe Fournier-Montgieux, Monsieur le président de l'Intercom, Nicolas Gravelle, et les élus des communes de Serquigny et de Nassandres sur Risle pour présenter le déroulement de l'évènement.



Éric Gassot, *photo: 2^e à partir de la gauche*, responsable des services techniques a été félicité ainsi que son équipe, pour la préparation et l'entretien des terrains qui sont d'une qualité irréprochable (depuis 10 ans) pour le déroulement des 176 matchs suivis par 30 arbitres.

Le public et les supporters étaient très nombreux à venir encourager et applaudir les joueurs. Bravo à l'équipe belge du Royal Sporting Club de Anderlecht qui a emporté la coupe 2-0 face au Paris Saint-Germain.



Merci à tous les organisateurs de la Risle Cup qui ont installé les barnums pour les équipes, les espaces d'accueil et de restauration, le FC Serquigny-Nassandres, les familles qui ont accueilli les enfants et les 25 bénévoles de la restauration qui ont fourni une tonne de frites et 600 kg de saucisses merguez.

Merci aux collectivités et aux sponsors qui portent ce bel évènement qui a été une très belle réussite et permis aux encadrants et enfants de garder d'excellents souvenirs! La satisfaction de tous est la fête du sport qui crée des liens et de l'amitié.

MOBILITÉ : REZO POUCE PAR MOBICOOP

Le dispositif Rezo Pouce est déployé par les communautés de communes dont l'Intercom Bernay Terres de Normandie. C'est un réseau de voisins et voisines pour partager les trajets du quotidien. Le covoiturage solidaire est conçu pour faciliter la mobilité en milieu rural et périurbain et permet l'autostop de façon sécurisée et conviviale.

L'inscription est gratuite, covoiturez sans commission sur mobicoop.fr ou l'application Mobicoop!

Quatre points d'arrêt sont répartis sur la commune de Nassandres sur Risle: Chaussée du Roy La Rivière

Thibouville, 38 rue Grande Rue Fontaine la Sorêt, 29 rue Joliot Curie Nassandres, et 42 rue Gustave Héon Carsix.

Partager ses trajets c'est créer du lien social, c'est écoresponsable, c'est du bon sens, levez le pouce!

Pour tout renseignement : 02 32 43 50 06
ou par mail : mobilite@bernaynormandie.fr



SÉCURITÉ ET CIVISME : RAPPEL !

Le brûlage des déchets verts et le feu à l'air libre sont interdits toute l'année: l'arrêté de la préfecture de l'Eure n° D3 SIDPC 20-144 du 16-11-2024 stipule que le brûlage des déchets verts issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussailllements, et autres pratiques similaires, quelle que soit leur teneur en humidité ainsi que tout autre type de déchets (plastique, papier, carton, pneus) à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel est interdit.

Les déchets doivent être compostés ou déposés en déchetterie. Cette disposition ne s'applique pas aux brûlages liés aux activités forestières et aux activités agricoles qui sont soumises à des autorisations particulières.

Toute infraction est passible d'une amende de 450 euros.



SANTÉ



Bulle d'air :

« Prenez soin de votre proche tout en prenant soin de vous »

L'assistance permanente d'une personne qui nous est proche modifie lourdement notre mode de vie et peut installer des troubles de la santé.

Un service de répit est dédié pour soulager les aidants, une intervention à domicile à la carte: l'aidant est remplacé durant son absence auprès de son proche par un « relayeur » formé pour accompagner des personnes fragiles à domicile. Des interventions sont adaptées aux besoins avec un suivi attentif et personnalisé.

Renseignements au 07 88 60 27 58
bulledair@bernaynormandie.fr

Maison Sport Santé la Musse

La Maison Sport Santé La Musse vous accueille gratuitement avec ou sans ordonnance, pour vous orienter et faire du sport un allié pour une meilleure santé physique et mentale. Elle vous permet, sur critères, d'être pris en charge et accompagné par des professionnels de santé et du sport afin de suivre un programme personnalisé susceptible de vous inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive adaptée, sécurisante et durable.

Pour tous (adultes, aidants, seniors, ados, enfants).

Rendez-vous les lundi et vendredi à la maison des associations, 8 rue Jacques Philippe Bréant à Bernay au 07 57 51 55 31

PRÉVOYANCE

Perte d'autonomie : Couverture Dépendance

La couverture « complémentaire santé » dont de nombreux habitants ont pu bénéficier depuis 2022 est reconduite en 2025. Grâce à la signature d'une nouvelle convention avec notre partenaire, une couverture sur la perte d'autonomie est proposée.

Deux imprimés d'information sont joints à ce bulletin.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les activités proposées par les Associations qui seront présentes au forum des Associations le 6 septembre 2025. Au menu: Gymnastique de plusieurs niveaux, Pilates, zumba, randonnées pédestres, karaté, self-défense, handball, du football, tennis, cours d'anglais, cours de dentelle au fuseau, jeux de société, bridge, diverses manifestations, des sorties culturelles et des rencontres...



Informations sur la commune



Localiti :

L'application mobile Localiti permet de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site internet de la commune: Actualités, Agenda des événements, Flash infos, et procès-verbaux des conseils municipaux.



PanneauPocket :

L'application mobile PanneauPocket permet de recevoir des informations ponctuelles et importantes de la commune. (Conseil Municipal, route barrée, alerte météo, ...).

CONSEIL MUNICIPAL



Les habitants sont invités à venir assister aux séances de conseil municipal.

Tous les procès-verbaux et les délibérations du conseil municipal ainsi que les arrêtés sont visibles par affichage en mairie, sur PanneauPocket et sur le site internet de la commune sur PubliAct.

EMPLACEMENT PUB

EMPLACEMENT PUB